

Association Les Hammers
Chez Mme Julie Catherine-Bonnici
39 rue des Colombelles
01370 Val-Revermont

Procès-verbal de la réunion de conseil d'administration du 15/07/2024

Ordre du jour :

- Election des membres du bureau, par un vote à bulletin secret : président(e), vice-président(e)s, secrétaire et vice-secrétaire, trésorier(e) et vice-trésorier(e);
- Désignation du / de la DPO (responsable de la protection des données);
- Adoption d'une stratégie de communication pour l'annonce de la création de l'association;
- Questions diverses.

Les membres du bureau sont élus, à la majorité des voix exprimées, lors d'un vote à bulletin secret. Sont habilités à voter, les membres du conseil d'administration désignés lors de l'assemblée générale constitutive du 15/07/2024. Cette disposition concerne les délibérations 1 à 7.

1^{ère} délibération : élection du / de la président(e) de l'association

Mme Julie Catherine-Bonnici est élue présidente de l'association avec 6 voix sur 7 exprimées.

2^{ème} délibération : élection du / de la vice-présidente de l'association, en charge de la commission "évènementiel"

M. François Gauthier est élu vice-président de l'association, chargé de la commission évènementiel à l'unanimité des voix exprimées, une abstention.

3^{ème} délibération : élection du / de la vice-présidente de l'association, en charge de la commission "communication"

Mme Aurélie Pochulu est élue vice-présidente de l'association, chargée de la commission "communication" avec 6 voix sur 7 exprimées.

4^{ème} délibération : élection du / de la secrétaire de l'association

Mme Laetitia Romeu est élue secrétaire de l'association à l'unanimité des voix exprimées.

5^{ème} délibération : élection du / de la vice-secrétaire de l'association

M. Rémi Béroujon est élu vice-secrétaire de l'association à l'unanimité des voix exprimées.

6^{ème} délibération : élection du / de la trésorier(e) de l'association

Mme Lou-Ann Petit est élue trésorière est élue de l'association à l'unanimité des voix exprimées.

7^{ème} délibération : élection du / de la vice-trésorie(e) de l'association

M. Benoît Gouin est élu vice-trésorier de l'association à l'unanimité des voix exprimées.

8^{ème} délibération : désignation d'un(e) délégué(e) à la protection des données

Mme Julie Catherine-Bonnici, présidente de l'association, est désignée déléguée à la protection des données.

Désignation du / de la responsable de la commission disciplinaire

La désignation du / de la responsable de la commission disciplinaire ainsi que de ses membres se fait sur la base du volontariat.

M. Benoît Gouin, vice-trésorier, est désigné responsable de la commission disciplinaire. Mme Laetitia Romeu et M. Rémi Béroujon sont désignés membres de cette commission.

Médiateur(rice)s au sein du conseil d'administration

Comme prévu par les statuts, afin de prévenir ou résoudre les conflits qui pourraient survenir au sein de l'équipe du conseil d'administration, le responsable de la commission disciplinaire et la présidente sont désignés médiateurs.

Débats et adoption de la stratégie de communication autour de la création de l'association.

Le conseil d'administration confirme le choix, évoqué en réunion préliminaire (réunion du 12/07/2024, préparatoire à l'assemblée générale constitutive), d'une annonce de la création de l'association en 2 temps.

Une première annonce sera faite sur les réseaux sociaux X et Instagram, ce vendredi 19/07/2024 à 18h et portera sur la constitution de l'association et l'initiation des démarches administratives.

Une seconde annonce, idéalement le dimanche 01/09/2024, lancera l'ouverture des adhésions aux membres qui le souhaitent. Cette annonce se fera sur les réseaux sociaux X et Instagram et sera complétée par un article sur le site internet de l'association.

Questions diverses

1) Où en est le contrat avec la structure e-sport Mandatory.GG ?

Lou-Ann Petit et Julie Catherine-Bonnici sont en contact avec Kelly Marini, membre de l'équipe dirigeante de la structure Mandatory. La structure Mandatory souhaite établir un

contrat entre elle-même et l'association Les Hammers afin de codifier les échanges entre les deux parties. Ce contrat devrait porter sur l'utilisation de l'image de la structure et de ses joueurs, sur les partenariats possibles ou bien sur le cadre au sein duquel l'association pourrait proposer du merchandising et autres activités. Ce contrat est en cours de rédaction par le cabinet d'avocats de la structure. Il devait être finalisé il y a quelques jours, un nouveau délai a été communiqué, il correspond à ce début de semaine.

2) Quels sont nos relais au sein de la structure Mandatory, pour les questions diverses ?

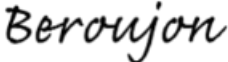
Du fait de l'absence de la community manager qui est chargée des relations avec les Hammers, puis de l'absence de sa collègue qui avait pris le relais, l'association n'a pas connaissance de la personne qui est chargée des questions diverses.


Il est convenu que Julie Catherine-Bonnici et Lou-Ann Petit évoqueront la désignation des personnes relais lors de la prochaine réunion avec Kelly Marini.

3) Un trombinoscope des membres du bureau sera créé pour le site internet de l'association et devrait être disponible lors de l'annonce prévue début septembre. Il est demandé aux membres du bureau de déposer sur le drive de l'association une photo d'eux, idéalement avec du merchandising de la structure Mandatory.

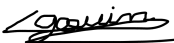
Personne ne demandant plus la parole, la présidente clôt la séance.

Signatures des membres présents :

Rémi Béroujon 

Julie Catherine-Bonnici 

François Gauthier 

Benoît Gouin 

Lou-Ann Petit 

Aurélie Pochulu 

Laetitia Romeu 